

L'AFPN ÉMET LA 12^e DÉBENTURE QUI PERMET DE RECUEILLIR 650 MILLIONS DE DOLLARS POUR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES

Pour diffusion immédiate : 7 janvier 2025

Première Nation de Westbank, Colombie-Britannique - L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) a émis sa 12^e débenture, ce qui lui a permis de recueillir 650 millions de dollars pour les gouvernements des Premières Nations au Canada. Il s'agit de la troisième émission de débenture de l'AFPN en un an, ce qui témoigne de la croissance de l'engagement de nos membres à réaliser des projets essentiels en accédant à des capitaux et en participant à des possibilités de réconciliation économique dans tout le Canada.

« Le leadership visionnaire dont font preuve les membres de l'AFPN reflète notre priorité commune d'entreprendre des projets qui améliorent la qualité de vie de nos citoyens », a déclaré le chef Warren Tabobondung, de la Première Nation Wasauksing, en Ontario, et président du conseil d'administration de l'AFPN. Les projets communautaires soutiennent des opportunités axées sur l'environnement, la société et la gouvernance et s'alignent sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. « Le modèle de l'AFPN a fait ses preuves et est reconnu comme un outil important au Canada pour permettre aux nations de bâtir la prospérité pour les générations à venir. »

L'AFPN fonctionne selon un modèle d'emprunt groupé où tous les membres bénéficient des mêmes taux et conditions de prêt. L'AFPN a obtenu un taux de 4,30 % pour les prêts des membres financés par cette émission, soit 1,15 % de moins que le taux préférentiel bancaire de 5,45 %. Les prêts sont entièrement financés par les revenus autonomes des membres. La plupart des prêts sont financés à l'origine par le programme de financement intérimaire de l'AFPN (prêts à taux variable) et sont ensuite transformés en débentures qui fixent les taux d'intérêt afin de protéger les budgets des membres - un modèle unique au monde.

Le portefeuille de prêts de l'AFPN dépasse aujourd'hui les 3 milliards de dollars de financement pour ses membres, a créé environ 32 000 opportunités d'emploi et une production économique nationale de 6,5 milliards de dollars. Le Canada compte 634 Premières Nations, dont 372 sont assujetties à notre loi (la Loi sur la gestion financière des Premières Nations). Actuellement, 183 d'entre elles sont membres de l'AFPN, ce qui leur permet d'avoir un accès régulier et prévisible aux prêts.

« L'AFPN reste fidèle à sa mission, qui consiste à donner aux Premières Nations les moyens d'être financièrement autonomes pour bâtir leur avenir selon leurs propres conditions », a déclaré Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN. « En offrant un financement à des taux nettement inférieurs à ceux des banques commerciales, les fonds économisés peuvent être réaffectés à d'autres services essentiels, tout en garantissant la réussite économique accrue des Premières Nations. »

-30-

L'AFPN est une organisation à but non lucratif qui offre du financement et l'accès à des prêts à long terme à des taux d'intérêt préférentiels, ainsi que des services d'investissement et de conseil aux gouvernements des Premières Nations qui adhèrent volontairement à la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. L'AFPN ne dépend pas du financement du gouvernement fédéral et est autosuffisante.

Contact médias:

Jennifer David, AFPN
Directrice des communications et du marketing
Courriel: jdavid@fnfa.ca